

## INFORMATIONS DE RENTREE 2022

### CLASSES MATERNELLES

#### ➤ **1. Structure de l'école :**

##### • **Maternelles :**

- Petite Section : Mme FOINY Laëtita
- Moyenne Section : Mme LEGAY Charlène (En poste à 80%) et une suppléante.
- Grande Section : Mme BIRLING Blandine

##### • **Cycle 2 :**

- CPA : Mme DEDEIRE Agnès
- CPB : Mme TAULEMESSE Elise
- CE1A : Mme CLOUP Florence
- CE1B : Mme VALETTE Peggy
- CE2A : Mme OBADIA Désirée
- CE2B : Mme VIDAL Muriel

##### • **Cycle 3 :**

- CM1A : Mme PANTALE Cécile (En poste à 80%) et une suppléante.
- CM1B : une suppléante
- CM1/CM2 : en attente de nomination
- CM2A : Mme MORENO Christine (En poste à 50%) et une suppléante.
- CM2B : Mme BIANCHI Paola

##### • **ASEM :**

- Mme AZZOPARDI Sylvie
- Mme BRENGUES Catherine
- Mme CARBONE Chantal
- Mme GAILLAGOT Anne
- Mme JACOMO Romy
- Mme OLIVIER Viviane

##### • **Vie Scolaire :**

- Mme RONDA Florence

##### • **Secrétariat :**

- Mme FRANCESCHI Vanessa

##### • **Directrice :**

- Mme LAVAL THEILLARD Valérie

## ➤ 2. Rentrée

Les entrées se font toujours par le portail du boulevard d'Angleterre. Les écoliers ne sont jamais autorisés à pénétrer dans l'établissement par la place Saint Aphrodise (entrée collège).

Pour un meilleur accueil, la rentrée sera échelonnée :

### Classe de Petite Section (enfants nés en 2019 et 2020) :

- **JEUDI 01 septembre 2022 et VENDREDI 02 septembre 2022 : Rendez-vous d'accueil selon le rdv transmis.**  
De 8H00 à 11H45 et de 13H45 à 17H l'enseignante reçoit les parents avec l'enfant pour une prise de contact individuelle. Cette petite discussion (10 minutes) permettra aux parents de donner les dernières informations, à l'enfant de se familiariser avec son enseignante et sa classe. Vous pourrez en profiter pour apporter les fournitures demandées. Pour rejoindre la classe, présentez-vous à l'accueil, 5 place Saint Aphrodise.

Pour les enfants de toute petite section (nés en 2020) qui ne rentrent pas en septembre, il est inutile de venir ce jour-là, contactez-nous par téléphone pour nous informer de la date de rentrée envisagée.

- **LUNDI 05 septembre 2022** : Les enfants dont le nom de famille commence par A jusqu'à D auront classe toute la journée.
- **MARDI 06 septembre 2022** : Les enfants dont le nom de famille commence par E jusqu'à Z auront classe toute la journée.
- **JEUDI 08 septembre 2022** : Reprise des cours pour la totalité des enfants.

### Classes de Moyenne Section :

- **JEUDI 01 septembre 2022** : Les enfants dont le nom de famille commence par « **A jusqu'à J** » auront classe toute la journée
- **VENDREDI 02 septembre 2021** : Les enfants dont le nom de famille commence par « **K jusqu'à Z** » auront classe toute la journée
- *La cantine fonctionne à partir du jeudi 01 septembre.*
- **LUNDI 05 septembre 2022** : Ecole pour tous les élèves (journée complète)

### Classes de Grande Section :

- **JEUDI 01 septembre 2022** : Les enfants dont le nom de famille commence par « **A jusqu'à F** » auront classe toute la journée
- **VENDREDI 02 septembre 2021** : Les enfants dont le nom de famille commence par « **G jusqu'à Z** » auront classe toute la journée
- *La cantine fonctionne à partir du jeudi 01 septembre.*
- **LUNDI 05 septembre 2022** : Ecole pour tous les élèves (journée complète)

## ➤ 3. Horaires, ponctualité et règles de vie

Les enfants ont classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

7H30	Ouverture de l'école : garderie dans la salle d'accueil
8H30	Rentrée en classe
8H40	Fermeture du portail
11H40	Sortie (ou cantine)
13H15	Ouverture de l'école : garderie
13H45	Rentrée en classe
16H40 à 17H15	Sortie portail ouvert
17H15 à 18H00	Garderie (accès par interphone)
18H15	Fermeture de l'école (sauf le vendredi : fermeture à 18h)

Le respect des horaires contribue à l'éducation des enfants et à la bonne marche de l'établissement.

NB : le portail est fermé pendant les heures de classe. **Vous pouvez entrer en vous présentant à l'accueil place St Aphrodise.**

## Règles de vie :

### ➤ 4. Sécurité

#### Sécurité des enfants

-Vous devez **toujours confier votre enfant à un adulte** : soit l'ASEM de service dans la cour, soit l'enseignante qui se trouve en classe. Un enfant de Maternelle ne doit jamais arriver seul dans l'enceinte de l'école. L'établissement ne pourra nullement être tenu responsable d'un enfant qui n'aura pas été remis à l'adulte de service dans l'établissement, s'il venait à quitter l'école.

-Vous ne devez sous aucun prétexte interpellé un enfant qui n'est pas le vôtre. Adressez-vous à un enseignant ou personnel de l'école.

#### Sortie des élèves

- L'enfant est confié aux parents ou à l'adulte que vous avez signalé (autorisation complétée et signée à renvoyer **avant le 24 août**) : vous informerez ces personnes qu'une pièce d'identité leur sera demandée.
- Le midi, vous reprenez votre enfant dans la cour de la Maternelle
- A 16h40, vous reprenez votre enfant dans sa classe ; à partir du moment où il vous a été remis, **vous en êtes responsable. Il est interdit de jouer dans la cour de la Maternelle.**
- L'entrée dans l'école peut être soumise à un contrôle d'identité et du contenu des sacs.

#### Médicaments

Ils sont interdits dans l'enceinte de l'école et **les enseignants ne sont pas habilités** à donner des traitements. Pour toute situation particulière, contactez la directrice.

### ➤ 5. Comportement, tenue

#### Vêtements

Pensez à toujours mettre le nom de votre enfant sur ses vêtements.

**La tenue vestimentaire** des enfants doit leur permettre d'effectuer toutes les activités scolaires et de jouer. Cette tenue doit être correcte, modeste, sans recherche d'effet. Elle doit être pratique (déshabillage – rhabillage).

### ➤ 6. Travail scolaire

#### Suivi scolaire

Un livret de suivi des acquisitions sera rempli par l'enseignante au cours de l'année scolaire et vous sera communiqué régulièrement.

### ➤ 7. Services

#### Garderie :

(Voir horaires ci-dessus)

- Votre enfant peut être inscrit au mois et cela figurera sur le relevé de frais de scolarité.
- Vous pouvez laisser votre enfant à la garderie de façon occasionnelle, il faudra l'inscrire sur les listes affichées dans la salle d'accueil et régler **le matin** auprès de la personne surveillant le portail ou régler via école directe.



**pour joindre la garderie : 06 43 73 45 47**

**Tarifs :** 24 euros au mois  
6,50 euros au ticket

#### Modalités de règlement :

- Chèque à l'ordre « OGESCA PIC » et noter au dos du chèque le nom et classe de l'enfant.
- Espèces (un reçu vous sera délivré)
- 

#### Fonctionnement de la Cantine :

-Les frais de **demi-pension** comprennent le repas, le goûter de l'après-midi et la surveillance dans la salle de cantine. Le tarif est calculé en fonction du nombre de jours de classe (6,60€).

- Pour les repas occasionnels, vous devez réserver le repas sur école directe ainsi que sur les listes affichées dans la salle d'accueil et régler soit :

- Chèque à l'ordre « OGESCA PIC » et noter au dos le nom, classe de l'élève
- Espèces (un reçu vous sera délivré)

## OU

- E-paiement via votre site ECOLEDIRECTE

**Les repas doivent impérativement être payés à l'avance (66€ les 10 repas).**

Toute inscription doit se faire avant 8H40. Aucun changement ne pourra être pris en compte au-delà de cet horaire.

## Livres et Fournitures

Les fournitures sont achetées par l'école et données aux enfants

Il ne vous reste que du petit matériel à acheter (voir la liste ci-jointe).

### ➤ 8. Tarifs de la maternelle 2022/2023

<b>Droits d'inscription</b>	149€
<b>Contribution familles</b>	762€
<b>Transports</b>	
Moyenne section	31€
Grande section	41 €
<b>Cantine + Goûter</b>	
• Le repas si ½ pension	6.60€
• Le repas si occasionnel	6.85€

### ➤ 9. Informations :

#### Affichage

Les informations, les menus de la semaine se trouvent sur les panneaux d'affichage vitrés dans la cour.

#### Courriel / Ecole Directe :

Des informations sont diffusées par mail directement aux parents (pour tout changement penser à renseigner vos adresses mail au secrétariat) via Ecole Directe : menus, circulaires, bulletins scolaires...

Vie Scolaire Ecole : Pour toutes absences contacter la vie scolaire au 04-67-49-84-37 ou f.ronda@pic.epcb.fr

Cartable : Certaines circulaires, nécessitant une signature, sont confiées aux enfants.

#### JEUDI 1 SEPTEMBRE 2022

Les parents de l'APEL seront présents dans la cour pour vous offrir un café de bienvenue.

#### Photographie

**Les élèves de la maternelle seront photographiés le vendredi 09 Septembre 2022.**

### ➤ 10. Dates de réunions de classe à 17h :

- ❖ Mardi 06 septembre : CM1 +CM2
- ❖ Vendredi 09 septembre : Maternelles
- ❖ Mardi 13 septembre : CE1-CE2
- ❖ Vendredi 16 septembre : CP

### ➤ 11. Dates des messes des familles :

- ❖ Samedi 26 novembre 2022 (Avent)
- ❖ Samedi 14 janvier 2023
- ❖ Samedi 1<sup>er</sup> avril (Rameaux)

Matinée de Rentrée du caté à Fonseranes le samedi 17 septembre de 9h30 à 12h.

Communion : dimanche 14 mai 2023

### ➤ 12. Quelques dates diverses :

- ❖ Jeudi 08 décembre 2022 : fête de l'Immaculée
- ❖ Mardi 13 décembre 2022 : Marché de Noël
- ❖ Vendredi 17 février 2023 après-midi : Carnaval
- ❖ Fête Atout Pic : date communiquée à la rentrée

V. LAVAL-THEILLARD

Le Chef d'Etablissement 1<sup>er</sup> Degré